DÉCISION DU CONSEIL

du 25 mai 1999

portant nomination d'un membre du Comité des régions

(1999/360/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 198 A,

vu la décision 98/110/CE du Conseil du 26 janvier 1998 ([1]) portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre titulaire du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de M. Oskar Lafontaine, membre titulaire, portée à la connaissance du Conseil en date du 26 mars 1999;

vu la proposition du gouvernement allemand,

DÉCIDE:

Article unique

M. Reinhard Klimmt est nommé membre titulaire du Comité des régions en remplacement de M. Oskar Lafontaine pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002,

Fait à Bruxelles, le 25 mai 1999.

Par le Conseil

Le président

H. EICHEL

([1]) JO L 28 du 4.2.1998, p. 19.